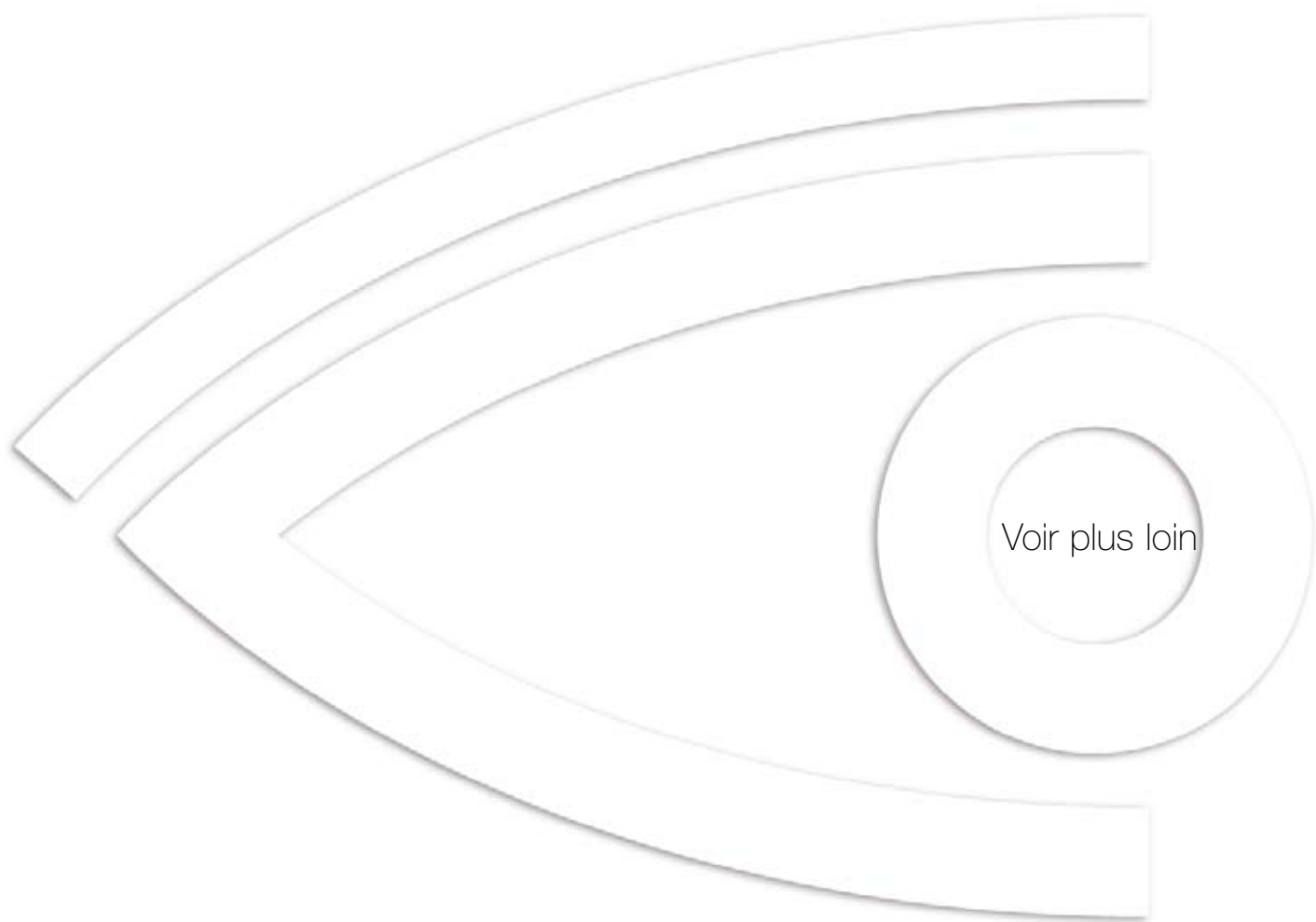


# Comptes annuels 2009



Voir plus loin



Voir plus loin, voir demain

# *Comptes annuels*

Rapport de l'organe de contrôle _____	2
Bilan au 31.12.2009 _____	3
Compte d'exploitation au 31.12.2009 _____	4
Annexe aux comptes arrêtés au 31.12.2009 _____	6

Au Conseil de fondation de  
**La Collective de Prévoyance - Copré, Genève**

Petit-Lancy, le 10 mai 2010

## Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion, des placements ainsi que des comptes de vieillesse de La Collective de Prévoyance - Copré pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

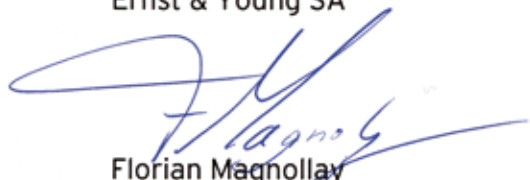
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements, ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions juridiques et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations, le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements, ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Florian Magnollay  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Blaise Wägli  
Expert-réviseur agréé

## Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

<b>BILAN</b>	Index de l'annexe	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
		CHF	CHF
<b>ACTIF</b>			
<b>Placements</b>		<b>453'777'322.38</b>	<b>343'731'468.85</b>
Liquidités	64	52'208'017.51	72'286'454.69
Change à terme	65	369'626.00	0.00
Débiteurs	75	882'635.95	1'800'458.05
Obligations	64	106'315'007.19	89'850'274.22
Actions	64	76'562'500.13	53'578'007.24
Immobilier	64	215'216'502.00	123'937'305.00
Créances de cotisations des employeurs	67	2'223'033.60	2'278'969.65
<b>Compte de régularisation actif</b>	76	<b>1'833'737.40</b>	<b>1'995'281.01</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>455'611'059.78</b>	<b>345'726'749.86</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Dettes</b>		<b>108'434'740.27</b>	<b>38'641'894.47</b>
Prestations de libre passage et rentes		21'989'080.75	10'764'021.10
Banques / Assurances	78	78'280.27	1'376'008.72
Dettes hypothécaires	79	86'000'000.00	26'000'000.00
Autres dettes		367'379.25	501'864.65
<b>Compte de régularisation passif</b>	77	<b>2'113'870.72</b>	<b>5'061'791.29</b>
<b>Réserve de cotisations employeurs sans renonciation</b>	67	<b>4'516'265.90</b>	<b>4'522'346.80</b>
<b>Provisions non techniques</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Fonds libres des affiliés</b>	57	<b>2'124'656.56</b>	<b>3'181'995.51</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>		<b>338'396'773.65</b>	<b>311'697'545.05</b>
Capital de prévoyance assurés actifs	52	291'628'099.45	282'317'360.00
Capital de prévoyance rentiers	54	42'248'599.20	27'562'691.25
Provisions techniques	56	4'520'075.00	1'817'493.80
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	63	<b>24'752.68</b>	<b>0.00</b>
<b>Capital de la fondation / Fonds libres / Découvert</b>		<b>0.00</b>	<b>-17'378'823.26</b>
Situation en début de période		-17'378'823.26	0.00
Excédent des produits / Excédent des charges		17'378'823.26	-17'378'823.26
<b>Total du passif</b>		<b>455'611'059.78</b>	<b>345'726'749.86</b>

<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>	Index de l'annexe	<b>2009</b>	<b>2008</b>
		CHF	CHF
<b>Cotisations, apports ordinaires et autres</b>		<b>48'557'623.85</b>	<b>44'976'036.16</b>
Cotisations des salariés		16'617'371.60	14'776'037.05
Cotisations des employeurs		26'493'172.00	24'349'694.85
Primes uniques et rachats		4'580'697.45	4'384'195.30
Apports aux fonds libres en cas de reprise d'assurés		2'000.00	1'087'887.76
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur		794'695.75	320'981.15
Subsides du fonds de garantie		69'687.05	57'240.05
<b>Prestations d'entrée</b>		<b>47'846'091.95</b>	<b>109'060'311.15</b>
Apports de libre passage	74	46'423'614.30	108'352'344.85
Remboursement de versements anticipés pour l'EPL / divorce		1'422'477.65	707'966.30
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>		<b>96'403'715.80</b>	<b>154'036'347.31</b>
<b>Prestations réglementaires</b>		<b>-9'571'340.05</b>	<b>-7'318'521.80</b>
Rentes de vieillesse		-2'332'777.35	-1'634'399.90
Rentes de survivants		-222'776.75	-194'252.35
Rentes d'invalidité		-1'302'229.55	-995'578.70
Libération service cotisations		-817'044.60	-656'108.55
Prestations en capital à la retraite		-3'447'924.20	-3'838'182.30
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-1'448'587.60	0.00
<b>Prestations de sortie</b>		<b>-63'472'433.60</b>	<b>-34'533'292.60</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie		-57'753'643.00	-30'343'727.15
Versements anticipés pour l'EPL / divorce		-5'718'790.60	-4'189'565.45
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>		<b>-73'043'773.65</b>	<b>-41'851'814.40</b>
<b>Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques, provisions des fonds libres des caisses, réserves de cotisations</b>		<b>-25'589'049.80</b>	<b>-112'584'543.86</b>
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	52	-3'145'204.70	-91'672'207.85
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance rentiers	54	-14'685'907.95	-12'154'334.20
Dissolution / Constitution de provisions techniques	56	-2'702'581.20	-710'084.90
Rémunération du capital épargne		-6'139'873.30	-6'815'660.20
Dissolution / Constitution des fonds libres des affiliés	57	1'057'338.95	-1'145'127.81
Dissolution / Constitution de réserves de cotisations	67	27'178.40	-87'128.90
<b>Produits de prestations d'assurance</b>		<b>2'843'808.95</b>	<b>2'579'591.80</b>
Prestations d'assurance		2'843'808.95	2'318'305.80
Parts aux bénéfices des assurances		0.00	261'286.00
<b>Charges d'assurance</b>		<b>-1'033'101.95</b>	<b>-6'573'970.75</b>
Primes d'assurance	73	-854'529.25	-6'412'945.00
Cotisations au fonds de garantie		-178'572.70	-161'025.75
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>		<b>-418'400.65</b>	<b>-4'394'389.90</b>

<b>Résultat net des placements</b>		<b>20'850'794.80</b>	<b>-31'024'726.38</b>
Résultat liquidités	661	-220'964.65	845'009.87
Résultat change à terme	662	369'626.00	0.00
Résultat obligations	663	6'917'465.41	706'802.61
Résultat actions	664	19'046'518.82	-40'362'829.49
Résultat immobilier	665	-3'593'618.99	9'216'898.20
Frais d'administration des placements	666	-1'415'510.24	-1'124'971.51
Intérêts sur prestations de sortie		-225'789.65	-194'328.66
Intérêts sur les fonds libres des affiliés	57	0.00	-62'252.95
Intérêts sur la réserve de cotisations de l'employeur	67	-21'097.50	-21'970.75
Intérêts primes payées d'avance		-5'834.40	-27'083.70
<b>Dissolution / Constitution de provisions non techniques</b>		<b>8'600.00</b>	<b>0.00</b>
Dissolution / Constitution de la provision pour litige		8'600.00	0.00
<b>Autres produits</b>		<b>179'508.39</b>	<b>13'903.06</b>
<b>Autres frais</b>		<b>-8'015.93</b>	<b>-26'591.76</b>
<b>Frais d'administration</b>		<b>-3'208'910.67</b>	<b>-3'917'168.58</b>
Frais d'administration	71	-1'786'253.45	-2'068'160.91
Frais de marketing et de publicité	72	-1'422'657.22	-1'849'007.67
<b>Excédent des produits / charges avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>		<b>17'403'575.94</b>	<b>-39'348'973.56</b>
<b>Constitution / Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	63	<b>-24'752.68</b>	<b>21'970'150.30</b>
<b>Excédent des produits / Excédent des charges</b>		<b>17'378'823.26</b>	<b>-17'378'823.26</b>

## Annexe

### 1 Bases et organisation

#### 11 Forme juridique et but

La Collective de Prévoyance - Copré (ci-après la Fondation), anciennement Columna Fondation communautaire de prévoyance professionnelle, a été fondée par l'ex-Banque Populaire Suisse.

Son siège est à Genève. Il s'agit d'une fondation collective semi-autonome, régie par les articles 80 et suivants du Code Civil suisse, par l'article 331 à 331e du Code des obligations(CO), par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), par les ordonnances fédérales y relatives, par les prescriptions fédérales et cantonales en matière de prévoyance, ainsi que par ses statuts et règlements.

La Fondation a pour but de prémunir le personnel de tout affilié contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations déterminées conformément aux dispositions du règlement de prévoyance et du plan de prévoyance.

#### 12 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La Fondation remplit les obligations de la LPP et est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise au fonds de garantie LPP.

#### 13 Indication des actes et des règlements

Acte de fondation	15.12.1987
Règlement de prévoyance	01.01.2007
Règlement d'organisation	01.01.2007
Règlement interne aux entreprises affiliées	05.07.2005
Règlement sur les passifs de nature actuarielle	01.01.2006
Règlement de placements	01.01.2009
Règlement de liquidation partielle	01.01.2005

#### 14 Organe de gestion (paritaire) / Droit à la signature

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégués, le Conseil de fondation et la Direction.

L'Assemblée des délégués est l'organe paritaire suprême aux termes de l'article 51 LPP. Elle est composée paritairement de représentants des entreprises affiliées et de représentants des assurés.

Elle se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au minimum une fois par année. L'Assemblée des délégués nomme les membres du Conseil de fondation et l'organe de contrôle. Elle vote l'approbation des comptes et du rapport annuel, ainsi que la décharge au Conseil de fondation. Elle approuve les modifications des statuts et du règlement de prévoyance.



Le Conseil de fondation se compose de 6 membres. Il a, au 31 décembre 2009, la composition suivante :

	<u>Fonction</u>	<u>Durée du mandat/fin</u>	<u>Représentation</u>	<u>Autorisation signature</u>
Rancic Christina	Membre, Présidente	4 ans, 02.06.2013	entreprises affiliées	collective à 2
Fiechter Robert	Membre, Vice-président	4 ans, 02.06.2013	entreprises affiliées	collective à 2
Grivel Jacques	Membre	4 ans, 02.06.2013	entreprises affiliées	collective à 2
Izzo Mario	Membre	4 ans, 02.06.2013	assurés	collective à 2
Michel Pierre	Membre, Directeur	4 ans, 02.06.2013	assurés	collective à 2
Perroud Michèle	Membre	4 ans, 21.06.2011	assurés	collective à 2

La Direction est composée du Président, du Vice-président et du Directeur de la Fondation. Elle gère les affaires courantes.

## 15 Experts, organe de contrôle, conseillers et autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle : M. Christophe Steiger, Fractals SA, Lausanne

Organe de contrôle : Ernst & Young SA, Genève

Administration technique et comptable : Hpr SA, Vevey

Dépositaire des titres : Credit Suisse

Gestionnaires de fortune : GFI, Gestion de fortunes immobilières SA, Genève  
IAM Independent Asset Management SA  
Axa Investment Managers SA  
Swiss & Global Asset Management AG  
Aforge Capital Management  
E.I.M. Long Only SA

Administration des immeubles : Régie du Rhône SA, Genève  
Furer SA, Vevey

Autorité de surveillance : Autorité de surveillance du canton de Genève n° de registre GE 1118

## 16 Employeurs affiliés

Effectif au 31 décembre 2008 :	258
Entrées :	72
Sorties :	-34
Effectif au 31 décembre 2009 :	<u>296</u>

## 2 Membres actifs et rentiers

### 21 Assurés actifs

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Assurés actifs totaux	5'227	4'874

**22 Bénéficiaires de rentes**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Retraités	120	95
Enfants de retraités	0	1
Invalides	106	96
Enfants d'invalides	56	51
Veuves et veufs	15	13
Orphelins	9	5
Total	306	261

**3 Nature de l'application du but****31 Explication des plans de prévoyance**

En vue de la réalisation de ses buts, la Fondation a élaboré un règlement de prévoyance commun à tous les affiliés. Le plan de prévoyance, propre à chaque affilié, décrit les prestations assurées choisies par l'affilié.

**32 Financement, méthodes de financement**

Le financement des cotisations varie d'un affilié à l'autre et est défini dans le plan de prévoyance propre à l'affilié.

**33 Autres informations sur l'activité de prévoyance**

La Fondation a modifié son mode de réassurance des risques invalidité et décès dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, en optant pour un contrat de réassurance de type stop-loss conclu avec Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie. Cette réassurance est complétée par un contrat de type excess of loss auprès de Elips Life AG.

La Fondation constitue ainsi dès cette date les réserves mathématiques et la provision de fluctuation des risques nécessaires à cette nouvelle situation.

Jusqu'au 31 décembre 2008 les risques décès et invalidité étaient entièrement réassurés auprès de la Bâloise, Compagnie d'Assurances sur la Vie.

Jusqu'au 31 mars 2003, le risque de longévité était également entièrement réassuré. Dès le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Fondation assure elle-même ce risque et constitue à cet effet des réserves mathématiques pour les rentiers retraités.

**4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence****41 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26**

Les comptes au 31.12.2009 de la Fondation ont été établis et présentés conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26.

## 42 Principes comptables et d'évaluation

- Placements : L'évaluation des titres repose sur les valeurs boursières à la date du bilan ou à la dernière VNI connue. Du fait du principe comptable adopté (valeur boursière), les plus/moins-values résultant des évaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de ne pas les confondre avec les gains/pertes sur titres vendus en cours d'exercice, opérations nécessitant un flux de trésorerie.
- Monnaies étrangères : Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque): USD 1.03375, EUR 1.483173, GBP 1.669351, JPY 1.110425, CAD 0.986074, AUD 0.929703. Les pertes ou bénéfices de cours qui en résultent sont comptabilisés par le compte de résultat.
- Immeubles : Ils ont été évalués à leur valeur de rendement (état locatif dynamique au 01.01.2010 capitalisé à un taux de 6.5%).
- Autres actifs : L'évaluation des autres actifs se fait à la valeur nominale.
- Autres passifs : L'évaluation des autres passifs se fait à la valeur nominale.

## 43 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Aucune modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes n'est intervenue en 2009.

## 5 Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

### 51 Nature de la couverture des risques, réassurance

Jusqu'au 31 décembre 2008, les risques décès et invalidité sont couverts par un contrat de réassurance auprès de la Bâloise, Compagnie d'Assurances sur la Vie. Les indexations des rentes en cours décidées par le Conseil de fondation sont à la charge de la Fondation, laquelle constitue à cet effet des réserves mathématiques.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 la Fondation a opté pour un contrat de réassurance de type stop-loss conclu avec Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie. Cette réassurance est complétée par un contrat de type excess of loss auprès de Elips Life AG. La Fondation constitue ainsi dès cette date les réserves mathématiques et la provision de fluctuation des risques nécessaires à cette nouvelle situation.

La Fondation assure elle-même le risque de longévité et constitue, dans ce but, des réserves mathématiques pour les rentiers, une provision de longévité, ainsi qu'une provision d'amélioration du taux de conversion.

Le calcul des réserves mathématiques des rentiers est effectué sur la base de la table EVK 2000, avec un taux d'intérêt technique de 4%.

**52 Evolution et rémunération des avoirs-épargne**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier des capitaux de prévoyance assurés actifs	282'317'360.00	183'829'491.95
Attributions/dissolutions rétroactives	16'864.20	-1'888'629.85
Cotisations d'épargne	32'471'092.90	29'043'119.50
Autres cotisations et apports	4'580'697.45	4'384'195.30
Apports de libre passage	44'531'677.20	100'674'680.80
Répartition fonds libres	342'222.95	0.00
Remboursement des versements pour l'EPL / divorce	1'422'477.65	707'966.30
Prestations de libre passage en cas de sortie	-57'196'652.95	-28'187'449.95
Versements pour l'EPL / divorce	-5'718'790.60	-4'189'565.45
Dissolution due aux retraites, décès et invalidités	-17'294'563.55	-8'906'691.60
Rémunération des capitaux de prévoyance	6'139'873.30	6'815'660.20
Attribution aux prestations de sortie	15'840.90	34'582.80
<b>Total des capitaux de prévoyance des assurés actifs</b>	<b><u>291'628'099.45</u></b>	<b><u>282'317'360.00</u></b>

**Règles techniques**

Pour les assurés encore actifs au 31.12.2009 et pour la période de référence du 01.01 au 31.12.2009, les intérêts attribués sur les comptes épargne des assurés actifs, des assurés en incapacité de gain et des invalides ont été calculés sur les avoirs réglementaires à un taux de 2.25 % (2.75 % en 2008). Pour les assurés sortis durant l'année 2009, les intérêts attribués jusqu'à la date de sortie ont été calculés à un taux de 2%.

**53 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
<b>Avoirs de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)</b>	<b><u>135'732'599.10</u></b>	<b><u>127'167'213.25</u></b>
Taux d'intérêt minimal LPP arrêté par le Conseil fédéral	2,00 %	2,75 %

**54 Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des rentiers****A - Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des invalides**

Solde au 1er janvier des capitaux de prévoyance	8'461'771.40	5'279'126.25
Transfert des capitaux actifs	776'393.50	324'588.65
Cotisations d'épargne	526'142.15	409'097.25
Apports de libre passage	1'194'123.65	2'738'047.85
Répartition fonds libres	141'639.10	0.00
Rémunération des capitaux de prévoyance	222'109.70	215'801.55
Dissolution capitaux-épargne	-2'424'701.05	-504'890.15
<b>Total des capitaux de prévoyance des assurés invalides</b>	<b><u>8'897'478.45</u></b>	<b><u>8'461'771.40</u></b>

**B - Evolution du capital de couverture pour les rentiers**

Solde du capital de couverture au 1er janvier	19'100'919.85	10'129'230.80
Apports	697'813.45	4'939'616.20
Modification liée à des changements de bases de calcul	0.00	0.00
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	13'552'387.45	4'032'072.85
<b>Total du capital de couverture pour les rentiers</b>	<b><u>33'351'120.75</u></b>	<b><u>19'100'919.85</u></b>

**Total capital de prévoyance rentiers (A+B)**

<b><u>42'248'599.20</u></b>	<b><u>27'562'691.25</u></b>
-----------------------------	-----------------------------

Nombre de bénéficiaires de rente (détails sous point 22)	306	261
--	-----	-----

**55 Résultats de la dernière expertise actuarielle**

Une expertise actuarielle a été effectuée, sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008. Les conclusions sont les suivantes :

- au 31.12.2008, la Fondation connaît un découvert au sens des dispositions légales, lequel se monte à 5.6% du total des engagements; ce découvert est dû à des circonstances conjoncturelles, il n'est donc pas nécessaire à ce stade de prendre des mesures d'assainissement;
- il est recommandé de distribuer l'intérêt minimum légal sur l'ensemble des capitaux d'épargne obligatoires et sur-obligatoires en 2009 et de ne pas adapter les rentes en cours au-delà des adaptations requises par la LPP.

**56 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel**

<b>A - Provision de longévité</b>	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Solde de la provision de longévité au 1er janvier	763'593.80	354'308.90
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	722'281.20	409'284.90
<b>Total de la provision de longévité</b>	<b>1'485'875.00</b>	<b>763'593.80</b>
<b>B - Provision d'amélioration du taux de conversion</b>		
Solde provision d'amélioration du taux de conversion au 1er janvier	1'053'900.00	753'100.00
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	480'300.00	300'800.00
<b>Total de la provision d'amélioration du taux de conversion</b>	<b>1'534'200.00</b>	<b>1'053'900.00</b>
<b>C - Provision de fluctuation des risques</b>		
Solde provision de fluctuation des risques au 1er janvier	0.00	0.00
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	1'500'000.00	0.00
<b>Total de la provision de fluctuation des risques</b>	<b>1'500'000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des provisions techniques (A+B+C)</b>	<b>4'520'075.00</b>	<b>1'817'493.80</b>

La provision de longévité sert à financer l'augmentation des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes due à un changement des tables actuarielles. Elle correspond au taux de 0.5% par année depuis l'établissement des bases techniques utilisées, soit 4.5% accumulé à ce jour. Ce taux est appliqué sur les engagements de prévoyance des bénéficiaires de rentes, déduction faite des engagements des rentes d'enfant et d'orphelin.

La provision d'amélioration du taux de conversion est constituée dans le but de maintenir aussi stable que possible dans le temps le taux de conversion. Elle est fixée à partir d'une évaluation des cas de retraite possibles portant sur les cinq années suivantes, en considérant les 75% du capital de prévoyance supplémentaire nécessaire pour garantir la différence entre la rente effectivement servie et la rente qui serait versée si le taux de conversion appliqué était déterminé actuariellement. Cette approche se base sur l'estimation que 25% des retraites sont prises sous forme de capital.

La provision de fluctuation des risques a été constituée afin de permettre à la fondation de faire face aux cas d'assurances non couverts par les assurances stop loss et excess of loss.

**57 Fonds libres des affiliés**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Solde des fonds libres des affiliés au 1er janvier	3'181'995.51	1'974'614.75
Constitution des fonds libres des affiliés	814'861.25	1'145'127.81
Dissolution des fonds libres des affiliés	-1'872'200.20	0.00
Intérêts s/fonds libres des affiliés	0.00	62'252.95
<b>Total des fonds libres des affiliés</b>	<b><u>2'124'656.56</u></b>	<b><u>3'181'995.51</u></b>

**58 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Capitaux de prévoyance et provisions techniques nécessaires	<u>338'396'773.65</u>	<u>311'697'545.05</u>
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	338'396'773.65	311'697'545.05
Réserve de fluctuation de valeurs	24'752.68	0.00
Capital de fondation, fonds libres	0.00	-17'378'823.26
Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires	<u>338'421'526.33</u>	<u>294'318'721.79</u>
<b>Degré de couverture</b> (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)	<b><u>100.01%</u></b>	<b><u>94.42%</u></b>

Ce degré de couverture est applicable à tous les affiliés, à l'exception des affiliés bénéficiant de fonds libres, pour lesquels le degré de couverture est supérieur.

**6 Explications relatives aux placements et au résultat net des placements****61 Organisation de l'activité de placements, règlement de placements**

La fortune de la Fondation est déposée auprès du Credit Suisse. Les mandats de gestion du portefeuille titres sont confiés à IAM Independent Asset Management SA, Axa Investment Managers SA, Swiss & Global Asset Management AG (anciennement Julius Baer), Aforge Capital Management et E.I.M. Long Only SA.

Le mandat de Axa Investment Managers SA est résilié au 31.12.2009.

Le règlement de placement de la Fondation a été mis à jour et est à disposition pour consultation sur le site internet.

**62 Utilisation des extensions (art. 50, al. 4 OPP2)**

Dans le cadre de la mise à jour du règlement de placement, la fondation a fait usage de la liberté que lui laisse la loi d'étendre les possibilités de placement. Les domaines d'investissement concernés sont explicités à l'annexe 2 du règlement de placement. Les dispositions nécessaires ont été prises afin que le soin requis soit apporté au choix, à la gestion et au contrôle des placements. Le Conseil de fondation a particulièrement veillé à ce que soit assuré la réalisation des buts de prévoyance, notamment en adoptant une stratégie de gestion qui tienne compte des actifs et des passifs, ainsi que de la structure et de l'évolution future prévisible de l'effectif des assurés. Une analyse de congruence actif/passif a été réalisée en 2009.

**63 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Solde au 1er janvier de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	21'970'150.30
Augmentation/diminution due au résultat d'exploitation	24'752.68	-21'970'150.30
<b>Réserve de fluctuation de valeurs au bilan</b>	<b>24'752.68</b>	<b>0.00</b>
<b>Valeur cible de la réserve de fluctuation de valeurs (valeur absolue)</b>	<b>43'008'261.00</b>	<b>39'850'000.00</b>
Insuffisance de la réserve de fluctuation de valeurs	-42'983'508.32	-39'850'000.00

Le Conseil de fondation a retenu, pour le calcul de sa réserve de fluctuation de valeurs, une technique mixte consistant à simuler conjointement et à long terme l'évolution des actifs que la Fondation détient. Cette simulation multiple permet la mise en évidence d'un grand nombre d'évolutions possibles de la fortune de la Fondation. Les scénarii les plus défavorables sont écartés, compte tenu de leur caractère hautement improbable. Du sous-ensemble résiduel est extrait le scénario impliquant la perte la plus large. Le montant correspondant à cette perte est la Value-at Risk (VaR).

La validité prédictive théorique de ce montant est fonction du nombre de scénarii simulés écartés [0,5%]. Cette grandeur s'exprime comme son complément à un [100%], en l'occurrence 99,5% [100%-0,5%].

A titre de précaution supplémentaire, le Conseil de fondation a tenu à prendre en considération un scénario encore plus risqué que celui mis en évidence par la VaR à 99,5%, en recourant à la métrique corrélative désignée dans la littérature sous les termes d'Expected Shortfall (ES) ou, alternativement, d'Expected Tail Loss (ETL). Ce dernier chiffre est obtenu en opérant la moyenne des valeurs extrêmes précédemment écartées comme hautement improbables.

**64 Présentation des placements par catégorie****641 Structure des placements**

Présentation des placements par catégorie, selon le règlement de placement :

	31.12.2009	Répartition effective en %	Stratégie	Marges
	CHF			
Liquidités/Placements du marché monétaire	52'208'017	11.46%	0%	0%-40%
Obligations en CHF	64'672'814	14.19%	31.5%	18.9%-44.1%
Obligations en monnaies étrangères	41'642'193	9.14%	10.5%	6.3%-14.7%
<b>Total revenu fixe</b>	<b>158'523'024</b>	<b>34.79%</b>	<b>42%</b>	<b>25.2%-58.8%</b>
Actions en CHF	64'647'849	14.19%	10.5%	6.3%-14.7%
Actions en monnaies étrangères	11'914'651	2.62%	17.5%	10.5%-24.5%
<b>Total actions</b>	<b>76'562'500</b>	<b>16.80%</b>	<b>28%</b>	<b>16.8%-39.2%</b>
<b>Immobilier</b>	<b>215'216'502</b>	<b>47.24%</b>	<b>30%</b>	<b>18%-50%</b>
<b>Placements chez l'employeur</b>	<b>2'223'034</b>	<b>0.49%</b>		
<b>Autres créances CHF</b>	<b>3'086'000</b>	<b>0.68%</b>		
<b>Fortune totale</b>	<b>455'611'060</b>	<b>100.00%</b>		

Limites globales, selon le règlement de placement :

	31.12.2009	Répartition effective en %	Stratégie	Marges
	CHF			
Titres de sociétés ou fonds de placement investis en matières premières	6'571'913	1.44%	5%	0%-5%
Titres de sociétés ou fonds de placement investis sur les marchés émergents	6'851'519	1.50%	5%	0%-7.5%
Exposition totale en monnaie étrangère, nette de couverture de change	32'993'415	7.24%		0%-40%

A fin 2008, le Conseil de fondation a décidé d'augmenter l'allocation tactique de la fortune globale investie en immobilier à environ 47%, la stratégie prévoyant 30%. Ce faisant, il a décidé la réduction proportionnelle des autres classes d'actifs. La classe « revenu fixe » a ainsi été réduite de 42% à 32% et la classe « actions » de 28% à 21%.

Contrôle des limites selon l'art. 55 OPP2 :

	31.12.2009	Répartition effective en %	Limites OPP2
	CHF		
Titres hypothécaires et lettres de gage suisses	6'807'450	1.49%	50%
Actions	74'323'743	16.31%	50%
Immobilier	215'216'502	47.24%	30%
Exposition totale en monnaie étrangère, nette de couverture de change	32'993'415	12.10%	30%

L'art. 54 al. 1 OPP2 autorise le placement de 10% de la fortune sur un débiteur. Forte de l'expérience acquise en 2007-8, période durant laquelle on a pu constater la possible rapide dégradation de la qualité de débiteurs réputés très solvables, la fondation a décidé d'être plus restrictive et de n'autoriser de tels placements qu'à concurrence de 5%. La situation des liquidités déposées auprès de Credit Suisse, représentant 11,46% de la fortune à fin décembre, n'a été que très temporaire. Elle résulte de la liquidation du portefeuille d'AXA IM (CHF 27 millions), dont le mandat de gestion avait été résilié et de l'encaissement de primes importantes. La situation est revenue dans la norme début janvier 2010.

La décision prise en 2008 par le Conseil de fondation d'augmenter l'allocation tactique de la fortune immobilière à environ 47% avait les buts suivants : augmenter les investissements dans une classe d'actifs stable en comparaison de la volatilité des marchés financiers de l'époque, assurer un revenu récurrent supérieur à celui des valeurs traditionnelles à revenu fixe et optimiser le montant de la réserve de fluctuation de valeurs grâce à une volatilité moyenne plus basse de la fortune globale. Cette allocation tactique a pour vocation de diminuer progressivement, au fur et à mesure des entrées de primes et apports de libres-passages provoqués potentiellement par de nouvelles affiliations.

Bien que constituant un ensemble homogène, La Levratte est composée de sept parcelles individuellement cessibles. Le règlement de placement précise que le placement dans un seul objet immobilier ne peut dépasser 10% de la fortune diminuée des emprunts. Tous les objets en portefeuille respectent cette limite.

L'endettement hypothécaire de CHF 86 millions représente 40% de la fortune immobilière (autorisation réglementaire : 50%) et 18,9% de la fortune globale. L'intérêt moyen payé est 2,96% pour une durée moyenne de 6,21 ans. L'échelonnement des échéances est présenté sous point 78.



**642 Liste des immeubles détenus**

<b>Immeuble</b>	<b>Estimation au 31.12.2009</b>	<b>Estimation au 31.12.2008</b>
Bussigny, Lausanne 8	4'453'477	4'229'169
Corsier, Ch. Neuf 1-3	3'595'071	3'355'320
Crans, Pas de l'Ours 4	2'552'677	2'531'631
Genève, Cavour 17	5'511'323	5'405'538
Genève, Contamines 1	10'577'215	10'487'492
Genève, Palettes 23	8'806'154	8'577'077
Lausanne, Ale 8	4'611'803	4'464'849
Lausanne, Echallens 80	2'806'708	2'745'723
Le Mont, Lausanne 33	7'105'226	7'169'843
Meyrin, Livron 21	7'012'431	6'880'062
Meyrin, Livron 23	5'809'662	5'801'538
Montreux, Alpes 38-58	21'681'786	21'255'124
Neuchâtel, Grand-Rue 1a	3'334'154	3'328'615
Nyon, Levratte 8-38	89'006'400	0
Paudex, Bernadaz 3	2'892'369	2'877'785
Penthaz, Cossonay 1-7	6'440'677	6'429'969
Petit-Saconnex, Lamartine 22	6'391'800	6'274'062
Petit-Saconnex, Lamartine 24	10'936'615	10'713'631
Yverdon-les-Bains, Cheminet 31-39	11'690'954	11'409'877
<b>Total</b>	<b><u>215'216'502</u></b>	<b><u>123'937'305</u></b>

**643 Explications sur la gestion des immeubles**

En raison de l'importance du parc immobilier, le Conseil de fondation a adopté une politique de gestion immobilière ainsi qu'un système de contrôle des activités immobilières et a renégocié les contrats avec GFI Gestion de Fortune Immobilière SA. Le système de contrôle garantit le respect des règles prudentielles et, en particulier, des règles applicables aux conflits d'intérêts.

GFI Gestion de Fortune Immobilière SA collabore étroitement avec Swiss Real Estate Management SREM SA, société spécialisée dans la direction de travaux appartenant à Monsieur Pierre Michel, directeur de la Fondation et de Michel & Associés. Les contrats régissant les relations entre GFI, SREM et Michel & Associés ont été soumis au Conseil de fondation qui n'a pas constaté de conflit d'intérêt préjudiciable à la Fondation. Monsieur Michel n'est plus membre de la commission de placement depuis le 31 décembre 2009. Il continue toutefois de participer aux réunions à titre de directeur sans droit de vote. Il quittera les fonctions de directeur de la Fondation à l'issue de l'assemblée générale prévue le 15 juin 2010.

Notre réviseur, Ernst & Young, dans le cadre de son audit, vérifie le respect du système de contrôle des activités immobilières mis en place par le Conseil de Fondation, pour les activités déléguées à GFI Gestion de Fortune Immobilière SA.

**65 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)**

Au 31 décembre 2009, plusieurs opérations de change à terme sont ouvertes, dont le détail figure ci-dessous. Au 31 décembre 2008, aucune position de type "produits dérivés" n'était ouverte.

Monnaie	Nominal	Cours d'achat moyen	Cours au 31.12.2009	Produit/perte au 31.12.2009
JPY	46'954'320	0.011393	0.011104	13'559
USD	334'000	1.471109	1.434554	-8'581
USD	985'000	1.026292	1.033323	-6'925
EUR	13'650'000	1.509579	1.482357	371'573
				369'626

**66 Explications du résultat net des placements**

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	CHF	CHF
<b>661 Liquidités</b>	<b>-220'964.65</b>	<b>845'009.87</b>
- Intérêts sur c/c divers	-81'451.61	847'860.20
- Différences de change diverses	-221'756.66	-2'850.33
- Revenus placements marché monétaire	2'860.00	0.00
- Bénéfices sur ventes placements marché monétaire	14'688.56	0.00
- Différences de change réalisées placements marché monétaire	48'606.46	0.00
- Moins-values placements marché monétaire	-2'724.00	0.00
- Plus-values placements marché monétaire	18'812.60	0.00
<b>662 Change à terme</b>	<b>369'626.00</b>	<b>0.00</b>
- Moins-values opérations change à terme	-15'506.00	0.00
- Plus-values opérations change à terme	385'132.00	0.00
<b>663 Obligations</b>	<b>6'917'465.41</b>	<b>706'802.61</b>
- Produits d'intérêts sur obligations suisses	1'380'691.80	1'676'530.15
- Produits d'intérêts sur obligations étrangères en CHF	692'815.31	585'833.03
- Produits d'intérêts sur obligations étrangères en devises	1'081'513.82	1'261'194.06
- Revenus des fonds de placement obligations suisses	18'036.20	0.00
- Pertes sur ventes	-191'355.14	-509'776.31
- Bénéfices sur ventes	498'199.27	1'427'199.32
- Différences de change réalisées	774'936.30	-5'703'224.94
- Moins-values	-995'724.50	-2'388'647.48
- Plus-values	3'658'352.35	4'357'694.78
<b>664 Actions</b>	<b>19'046'518.82</b>	<b>-40'362'829.49</b>
<b>6640 Actions</b>	<b>14'428'474.83</b>	<b>-31'437'297.43</b>
- Dividendes des actions suisses	353'953.75	651'685.54
- Dividendes des actions étrangères en devises	0.00	0.00
- Dividendes des fonds de placement actions suisses	184'413.35	172'200.00
- Dividendes des fonds de placement actions étrangères en CHF	542'049.45	321'055.25
- Pertes sur ventes	-533'344.31	-11'876'560.73
- Bénéfices sur ventes	3'322'753.23	114'484.48
- Différences de change réalisées	-257'314.74	-980'087.82
- Moins-values	-1'107'255.60	-20'410'273.07
- Plus-values	11'923'219.70	570'198.92

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>6641 Titres de sociétés/fonds de placement matières premières</b>	<b>2'732'238.08</b>	<b>-4'159'408.68</b>
- Revenus	24'759.28	13'331.92
- Moins-values	0.00	-4'484'397.50
- Plus-values	2'707'478.80	311'656.90
<b>6642 Titres de sociétés/fonds de placement marchés émergents</b>	<b>1'885'805.91</b>	<b>-4'766'123.38</b>
- Revenus	15'582.00	28'419.55
- Pertes sur ventes	0.00	-1'448'432.30
- Différences de change réalisées	0.00	-125'957.53
- Moins-values	0.00	-3'324'006.99
- Plus-values	1'870'223.91	103'853.89
<b>665 Immobilier</b>	<b>-3'593'618.99</b>	<b>9'216'898.20</b>
- Charges immobilières	-3'874'333.76	-4'019'771.52
- Revenus immobiliers	13'489'408.70	7'670'726.20
- Bénéfices sur ventes	0.00	80'332.57
- Moins-values	-11'373'931.10	0.00
- Plus-values	1'206'427.12	6'798'167.00
- Intérêts hypothécaires	-2'011'378.80	-936'583.30
- Frais d'administration des immeubles	-1'029'811.15	-375'972.75

La moins-value enregistrée en 2009 est principalement liée à la correction de valeur des immeubles de La Levratte pour CHF 9'848'781,70.

<b>666 Frais d'administration des placements</b>	<b>-1'415'510.24</b>	<b>-1'124'971.51</b>
Frais sur transactions titres	-394'121.42	-210'068.28
Frais sur c/c bancaires	-48'154.10	-43'605.85
Frais de gestion de fortune IAM Independent Asset Management SA	-464'746.90	-478'742.75
Frais de gestion de fortune Axa Investment Managers SA	-91'033.46	-287'983.33
Frais de gestion de fortune Swiss&Global Asset Management AG	-171'460.40	-84'433.95
Frais de gestion de fortune Aforge Capital Management	-112'068.75	0.00
Frais de gestion de fortune E.I.M. SA	-109'666.81	0.00
Frais pour la tenue de la comptabilité des titres Credit Suisse	-24'258.40	-20'137.35
<b>667 Performance des placements</b>		
Somme de tous les actifs au début de l'exercice	345'726'750	293'938'344
Somme de tous les actifs à la fin de l'exercice	455'611'060	345'726'750
Moyenne de l'état des actifs	<u>400'668'905</u>	<u>319'832'547</u>
Résultat net des placements	<u>20'850'795</u>	<u>-31'024'726</u>
<b>Performance des placements</b>	<b>5.2%</b>	<b>-9.7%</b>

#### 67 Explication des placements chez les employeurs et des réserves de cotisations des employeurs

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Créances de cotisations des employeurs, brut	2'236'433.60	2'300'969.65
Provision pour pertes sur créances employeurs	-13'400.00	-22'000.00
Créances de cotisations des employeurs, net	<u>2'223'033.60</u>	<u>2'278'969.65</u>
Solde de la réserve de cotisations des employeurs au 1er janvier	4'522'346.80	4'413'247.15
Augmentation	794'695.75	320'981.15
Diminution	-821'874.15	-233'852.25
Intérêts	21'097.50	21'970.75
<b>Total réserve de contributions des employeurs</b>	<b>4'516'265.90</b>	<b>4'522'346.80</b>

Par le terme "créances de cotisations des employeurs" on entend le compte courant de chaque entreprise affiliée à la Fondation. A noter que 90% de ces cotisations ont été acquittées durant le premier trimestre de l'année 2010. Les cotisations encore dues font l'objet d'un suivi régulier.

## 7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

### 71 Explication du poste frais d'administration

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	CHF	CHF
Frais généraux divers	-230'990.95	-235'198.71
Honoraires de gestion administration	-1'402'243.20	-1'602'313.90
Honoraires de révision	-107'578.50	-103'188.40
Honoraires de mandats divers	-381'665.90	-344'077.10
Rétrocession de la commission du réassureur par le gestionnaire administratif	336'225.10	216'617.20
<b>Total des frais d'administration</b>	<b>-1'786'253.45</b>	<b>-2'068'160.91</b>

### Frais de gestion facturés aux affiliés

Frais de gestion facturés aux affiliés	<b>1'295'145.10</b>	<b>1'117'738.00</b>
--	---------------------	---------------------

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Fondation ne se réassure plus intégralement. La rétrocession versée en 2009 concerne l'année 2008.

L'exercice 2009 montre que la tendance haussière des frais d'administration a été cassée et que les gains d'échelle recherchés par la croissance commencent à porter leurs fruits.

Conformément à ce qui était attendu, la renégociation du contrat de gestion administrative, technique et comptable avec notre administrateur provoque une diminution de charges d'environ CHF 200'000.-.

### 72 Explication du poste frais de marketing et de publicité

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	CHF	CHF
Frais divers de publicité	-298'850.42	-391'790.77
Frais de commissionnement	-569'625.80	-477'484.90
Frais de commercialisation	-554'181.00	-979'732.00
<b>Total des frais de marketing et de publicité</b>	<b>-1'422'657.22</b>	<b>-1'849'007.67</b>

Comprenant les frais de publicité/marketing, de commissionnement et de commercialisation, cette rubrique recouvre en fait les frais d' « acquisition de clientèle ».

### 73 Explications des charges d'assurances

La diminution sensible des charges d'assurances est due au passage de la réassurance complète aux systèmes de stop loss et excess of loss. Cette diminution doit être mise en perspective avec la création d'une provision pour fluctuation des risques au montant de CHF 1'500'000.-.

**74 Explication du poste apports de libre passage**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Apports de libre passage assurés actifs	44'315'423.05	99'962'490.35
Apports de libre passage assurés actifs reçus après leur sortie	216'254.15	712'190.45
Apports de libre passage assurés invalides	1'194'123.65	2'738'047.85
Apports rentiers	697'813.45	4'939'616.20
<b>Total du poste apports de libre passage</b>	<b>46'423'614.30</b>	<b>108'352'344.85</b>

En 2008, l'importance de ce poste était due au grand nombre d'entreprises nouvellement affiliées à la Fondation durant l'année 2008.

**75 Explication du poste débiteurs**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Compte courant réassurance	322'383.65	1'060'214.00
Compte courant impôt anticipé	277'849.88	671'313.11
Compte courant régie immobilière	282'402.42	68'930.94
<b>Total du poste débiteurs</b>	<b>882'635.95</b>	<b>1'800'458.05</b>

La forte diminution du poste "compte courant réassurance" s'explique par le fait que les comptes courant encore détenus auprès de la Bâloise au 31.12.2008 sont maintenant soldés, suite à la résiliation de ce contrat de réassurance au 31.12.2008.

**76 Explication du poste compte de régularisation actif**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Divers	195'728.63	33'811.45
Immeubles	75'580.60	72'474.50
Prestations à recevoir du réassureur	220'851.45	254'527.60
Intérêts courus	1'341'576.72	1'634'467.46
<b>Total du poste compte de régularisation actif</b>	<b>1'833'737.40</b>	<b>1'995'281.01</b>

**77 Explication du poste compte de régularisation passif**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	CHF	CHF
Divers	1'044'486.57	1'077'037.19
Réception de fonds nouvelles entreprises	67'247.20	3'326'798.25
Provision impôt immeubles	270'000.00	0.00
Prestations reçues d'avance du réassureur	732'136.95	657'955.85
<b>Total du poste compte de régularisation passif</b>	<b>2'113'870.72</b>	<b>5'061'791.29</b>

**78 Explication du poste banques/assurances**

Le montant au 31.12.2009, tout comme au 31.12.2008, est composé de soldes de compte courant résultant des mandats de gestion de fortune.

**79 Explication du poste dettes hypothécaires**

Le détail des dettes hypothécaires auprès du Credit Suisse est le suivant :

	Montant en CHF	Taux d'intérêt	Début contrat	Échéance
Hypothèque fixe : tranche 1	6'000'000.00	3.60%	10.03.2004	10.03.2014
Hypothèque fixe : tranche 2	6'000'000.00	3.20%	10.03.2004	09.03.2011
Hypothèque fixe	10'000'000.00	3.60%	31.03.2007	30.03.2022
Hypothèque fixe	4'000'000.00	3.50%	15.05.2007	15.05.2017
Hypothèque fixe effets différés	10'000'000.00	1.90%	28.04.2009	28.04.2012
Hypothèque fixe effets différés	15'000'000.00	2.65%	28.04.2009	28.04.2015
Hypothèque fixe effets différés	15'000'000.00	2.85%	28.04.2009	28.04.2016
Hypothèque fixe effets différés	10'000'000.00	3.05%	28.04.2009	28.04.2018
Hypothèque fixe effets différés	<u>10'000'000.00</u>	3.20%	28.04.2009	28.04.2019
<b>Total des hypothèques</b>	<b>86'000'000.00</b>			

Il s'agit d'un contrat-cadre global, garanti par les cédules hypothécaires mentionnées au chiffre 91.

**8 Demandes de l'autorité de surveillance**

Les états financiers au 31 décembre 2008 n'ont pas suscité de remarques particulières. La Fondation a donné suite aux diverses demandes complémentaires de l'autorité de surveillance.

La Fondation lui a également fait parvenir l'annonce provisoire sur la situation financière pour l'exercice 2009, concernant les institutions de prévoyance soumises à la LFLP.

A sa demande, nous avons remis à l'autorité de surveillance une copie du rapport de l'organe de contrôle relatif à sa vérification du respect du système de contrôle des activités immobilières mis en place par le Conseil de fondation pour les activités déléguées à GFI Gestion de Fortunes Immobilières SA.

**9 Autres informations relatives à la situation financière****91 Mise en gage d'actifs**

Les cédules hypothécaires mises en gage des prêts hypothécaires sont les suivantes :

Immeuble	Cédule 1er rang	Cédule 2e rang	Cédule 3e rang	Total
Bussigny, Lausanne 8	3'000'000			3'000'000
Corsier, Ch. Neuf 1-3	520'000	150'000		670'000
Genève, Cavour 17	3'030'000			3'030'000
Genève, Contamines 1	4'600'000			4'600'000
Genève, Palettes 23	5'600'000			5'600'000
Lausanne, Ale 8	1'900'000	800'000		2'700'000
Lausanne, Echallens 80	2'000'000			2'000'000
Le Mont, Lausanne 33	572'000	3'000'000		3'572'000
Meyrin, Livron 21	4'000'000			4'000'000

<b>Immeuble</b>	<b>Cédule 1er rang</b>	<b>Cédule 2e rang</b>	<b>Cédule 3e rang</b>	<b>Total</b>
Meyrin, Livron 23	1'115'000	235'800		1'350'800
Montreux, Alpes 52	10'420'000			10'420'000
Neuchâtel, Grand-Rue 1a	1'800'000	450'000		2'250'000
Nyon, Levratte 8-38	60'000'000			60'000'000
Paudex, Bernadaz 3	2'000'000			2'000'000
Penthaz, Cossonay 1-7	4'000'000			4'000'000
Pt-Saconnex, Lamartine 22bis	1'800'000	1'500'000	2'500'000	5'800'000
Pt-Saconnex, Lamartine 24	5'350'000	250'000		5'600'000
Yverdon-les-Bains, Cheminet 31-39	3'000'000			3'000'000
<b>Total</b>	<b>114'707'000</b>	<b>6'385'800</b>	<b>2'500'000</b>	<b>123'592'800</b>

Un contrat de crédit lombard de CHF 99'000'000.- avait été mis en place pour garantir les besoins de liquidités utiles à l'acquisition des immeubles de La Levratte. A ce titre, ce contrat n'a plus d'objet.

## 10 Evénements postérieurs à la date du bilan

Aucun.



**Siège:**  
8, rue Jacques-Grosselin  
case postale 1956  
CH-1227 Carouge

**Administration:**  
39, rue de la Madeleine  
case postale  
CH-1800 Vevey 1

T 022 308 86 69  
F 022 308 86 06  
[www.copre.ch](http://www.copre.ch)